



Café Citoyen - Ilots Mots

Le Samedi 23 Septembre 2017

De 15h30 à 18h



Sous le préau de l'école
2, Grande rue 77520 Paroy,

**Lieux de rencontres, de vie
ensemble sur nos
territoires**

Animation / Emmanuel THEVENON, journaliste

Venez partager vos idées,

Vous exprimer sur votre vie, votre expérience,

Raconter votre quotidien,

Réfléchir ensemble aux possibilités de mise en œuvre des projets qui
émergeront de notre rencontre.

Information à consommer sans modération et à partager avec vos ami.e.s et proches

Invitez qui vous voulez...



Animation : Emmanuel Thévenon, journaliste
30 septembre 2017-PAROY

Première interrogation : **où rencontre-t-on des gens ?**

- au café
- à l'église
- au concert
- chez des gens à titre privé
- devant l'école
- pendant la promenade des chiens « canicrotte »

Toutes ces rencontres sont spontanées

Rencontres programmées : réservation d'une salle

Le Café citoyen :

Remarque d'E. : si le patron ne fait pas en sorte que ce soit un événement → difficultés à se faire entendre. S'il accepte l'accueil, il faut réduire le bruit (baby-foot, TV, résultats sportifs...)

Auparavant à la Crêperie de Donnemarie, il y avait un vrai lieu de débat.

J.C : on peut se réunir dans une arrière salle

Alain : oui mais les gens ne peuvent pas venir participer.

Les salles sont des lieux temporaires, non identifiés comme lieux de rencontre

E : il manque un lieu fixe « agora » ou « salle de rencontre »

La Grange à Longueville :

C'est un lieu attribué à une SCIC (coopérative immobilière)

Les artistes ont chacun un atelier, ils font œuvre commune, on y prépare des expositions. Le **Café décalé** organisé par un collectif informel animé par André Lamourère peut s'y tenir .On y organise des soupes collectives, des soirées contes.

Mais chaleur l'été, froid l'hiver → projet d'y installer une tente ou yourte pour 60 personnes environ.

Au nord de l'Yonne : **le Marquis de Vareilles** (<https://lemaquisdevareilles.fr/>) qui ne fonctionne que le week-end

La Forge : <https://www.grandsgites.com/gite-77-forge-fans-3064.htm> Chez Patrice à 30 minutes de Provins.

Ici on n'a rien de semblable.

Questions :

- 1) Y a-t-il nécessité absolue de créer un lieu ?
- 2) Où le créer ?

Jean : **Brebis Laine** avait eu l'idée d'un café associatif dans le petit village de Savins (Didier Galet). Il y avait une petite épicerie bien située sur la place de l'Eglise.

Premières difficultés : trouver 100 euros, la licence (le Maire , propriétaire de la licence en aurait fait profiter), les horaires d'ouverture, les normes à respecter

Autre difficulté : association à but social ? culturel ?

Jean explique la naissance du **Café décalé** :

A Thenisy dans un ancien bar, on a fait une soirée sans publicité, maires et gendarmes prévenus. C'était donc « une fête privée ».

50m², grandes salles avec la possibilité de donner des concerts, faire des expos, buffets, projections de diapos.

La première fois sur le thème « essaie un truc » : 300 personnes

La deuxième « soupe aux cailloux » : 75 personnes

Le principe est que les gens partagent ; ils sont moins gênés.

Projets avortés :

L'ancienne gare de Bray Elle tombe en ruines Il faut être aux normes / elle appartient à la Mairie

Le fleuriste à Donnemarie Tout était en règles, elle cédait le bail commercial au 1/3 tiers de son prix, 70 m², mais elle a trouvé un repreneur.

A DD on peut utiliser la grande salle du **Pub Saint Pierre**.

E : est-il contradictoire de continuer le café décalé et de vouloir un lieu fixe ?

Comment diffuser l'info ? Comment les assoc pourraient s'associer ? Comment se fédérer pour cela ?

J.C : en parler à Rossière –Rollin pour qu'il fasse remonter à la CC.

Il faut un lieu pour diffuser les infos et les activités . Sur le site de la CC, il n'y a pas une bonne visibilité des assoc (les sigles ne sont pas expliqués).

JC : il faut faire remonter les messages bien avant la date .Le président de la C.C ne souhaite pas remettre les clés par peur de dérive.. C'est Serge Rollin et Gisèle Richard qui s'occupent des assoc.

Jean : on se sert du site de la CC pour des formalités administratives. Le côté festif n'est pas connu.

Comment répondre à la question : Que vais-je faire ce week-end ? Quels liens trouver ?

Alain : si chaque assoc gérait son espace, ce serait possible.

J.C : la mise à jour n'est pas évidente

E : Il faut demander un forum de paroles des Assoc (pas de démonstration de ce qu'elles font) à la CC

Autres lieux possibles :

- 1) **Le cinéma de Mons**

L'autre maison pourrait être aménagée : 25 m² sur 2 niveaux. Possibilité d'en faire un lieu de vie pour que les gens aillent au cinéma.

Ce serait un lieu purement associatif. Il existe aussi une salle au-dessus du cinéma : Michel pourrait-il la louer à titre privé ?

2) La Grange

- Le plan « yourte » est abandonné. On se pose la question de continuer ou pas . Le statut de SCIC n'est pas adapté au travail .Pas de bénéfices, pas d'accès aux subventions, L'AG fin 2017 déterminera l'avenir.
- Le lieu doit être ouvert régulièrement → problème financier.

Questions à J.C :

Les municipalités approuveraient-elles la demande ?

Existe-t-il un inventaire des bâtiments en mauvais état qui pourraient servir ? (église désacralisée ?)

Réponse : il vaut mieux un lieu plus petit, moins beau, où on peut fonctionner toute l'année .I faut respecter les normes de sécurité.

Pourquoi ne pas occuper les salles des fêtes : un mois ici, un mois là... (Rappel : la Jam Session en 4 temps dans une salle de la Brie nangissienne)

Act'Art : organisme culturel du département → pas de problème de budget

Le café décalé pourrait-il se constituer en assoc ? : NON : dans son essence il doit rester quelque chose d'informel

E : la salle polyvalente de Meigneux n'est pas beaucoup utilisée ; la halle de DD, celle de Bray → pourquoi ne pas faire quelque chose de saisonnier ?

Salle à MOUY ? (Gérard Carasco) : AGRENABA y fait des colloques

Pour LYSINES la réponse du Maire a été négative

Il faut commencer à lister les salles possibles et demander aux maires s'ils seraient d'accord pour 1 café associatif.

Rappel : l'épicentre de la CC (42 communes) est à VIMPELLES

Remarque de J.C : la politique n'est pas à créer des offices de tourisme mais à les supprimer. A DD des documents mais pas de monde, à Provins : à côté de la gare pour espérer du monde.

Un café associatif doit avoir des horaires et des activités sociales (financées par la CAF) et utiles pour la communauté.

Alain : la MSAP à Bray : Maison des services au Public : personne ne vient

Jean : il faut le soutien ACTIF des communes sinon on va à contrecourant d'une politique. Les gares sont des lieux rêvés mais pour Bray Lavenka a dit NON.

André : il faut un projet associatif où on peut passer le relais

E : il faut un loyer faible : un local municipal nécessite un loyer moins cher qu'un particulier.

Gisèle demande ce que signifie le label « **Café de pays** » E répond qu'on y vend des produits locaux et qu'on y fait des activités

Jean fait remarquer que les mots **Café citoyen** font réfléchir : « citoyen » → à qui s'adresse-t-on. Quel public ?

Gisèle note que la CC n'a pas été démocratiquement élue sur un projet et que les assoc sont isolées. Peu de bras. On retrouve les mêmes.

E évoque des cafés associatifs : **l'Ogre rouge** à Orchard www.ogre-rouge.com/

La Boucherie des Poilus à [Saint-Bonnet-Le-Château](#) (à proximité de [Montbrison](#))

Pour conclure :

- A. Faire un inventaire des locaux publics (Alain)
- B. Faire un inventaire des locaux privés
- C. J.C cherche le nom de toutes les associations de la CC Bassée-Montois
- D. Regarder les expériences des autres cafés associatifs déjà existants

Le prochain décalé aurait lieu au Cinéma de Mons si Michel donne son accord et aiderait à la sauvegarde de ce lieu culturel.

Pas de thème choisi ni de date pour le prochain Café citoyen